Cours 5 Le théâtre : texte dramatique et représentation

4.1. Le texte dramatique

Le texte dramatique est un genre littéraire destiné principalement à être représenté devant un public. Il se distingue du texte narratif, dans lequel un narrateur raconte les événements, par le fait que l'action dramatique se construit essentiellement à travers les paroles, les gestes et les interactions des personnages. Le lecteur découvre ainsi les événements à partir des dialogues, des monologues et des indications scéniques, sans nécessairement avoir recours à un narrateur pour expliquer ce qui se passe.

Toutefois, le théâtre ne se réduit pas à un texte écrit. Il constitue également un art de la représentation qui associe plusieurs moyens d'expression : la parole, le corps, l'espace, les mouvements, les sons, les costumes, les décors et la lumière. Il convient donc de distinguer le texte dramatique, qui représente la dimension écrite de l'œuvre, de la représentation théâtrale, qui lui donne une existence scénique.

4.1.1. Le texte dramatique comme texte écrit

Le texte dramatique est organisé de manière à rendre possible la représentation d'une action. Il présente généralement une succession de prises de parole attribuées à différents personnages. Chaque intervention est habituellement précédée du nom du personnage qui parle, ce qui permet au lecteur d'identifier facilement les interlocuteurs.

Contrairement au récit, le texte dramatique ne repose pas nécessairement sur une narration explicite. Les événements sont souvent présentés directement à travers les échanges entre les personnages. Ces derniers expriment leurs sentiments, défendent leurs intérêts, prennent des décisions, dissimulent des informations ou s'opposent les uns aux autres. Le dialogue devient ainsi un moyen essentiel de faire progresser l'action et de révéler progressivement les enjeux de la pièce.

Par exemple, dans une scène où deux personnages se disputent à propos d'une décision familiale, leurs paroles peuvent révéler simultanément leur désaccord, leurs émotions et les raisons profondes du conflit. Le lecteur comprend alors la situation à travers ce que les personnages disent, mais aussi à travers leurs silences, leurs hésitations et les informations qu'ils choisissent de ne pas communiquer.

Le texte dramatique peut également comporter des indications qui précisent les attitudes, les gestes ou les circonstances dans lesquelles les paroles sont prononcées. Ces indications contribuent à orienter la lecture et à préparer la mise en scène.

4.1.2. Le texte dramatique et la représentation théâtrale

La représentation théâtrale correspond à la réalisation scénique du texte dramatique. Elle transforme les indications écrites en une expérience vivante, fondée sur la présence physique des acteurs et la relation avec le public.

Plusieurs éléments participent à cette transformation :

- La voix : elle permet de transmettre les paroles, mais également de communiquer des émotions grâce à l'intonation, au rythme, au volume et aux silences.
- Le corps : les gestes, les expressions du visage, la posture et les mouvements contribuent à exprimer les intentions et les sentiments des personnages.
- L'espace scénique : la disposition des acteurs, leurs déplacements et leurs distances peuvent traduire les rapports de pouvoir, les tensions ou la proximité affective.
- Le décor : il situe l'action dans un lieu réel, imaginaire, historique ou symbolique.
- Les costumes et les accessoires : ils fournissent des informations sur l'époque, le milieu social, l'identité ou le rôle des personnages.
- La lumière : elle permet de délimiter l'espace, de créer une atmosphère, d'attirer l'attention sur un personnage ou de marquer une transition.
- Le son et la musique : ils renforcent l'atmosphère dramatique, accompagnent certaines actions ou annoncent un changement de situation.

Ces éléments ne sont pas de simples ornements. Ils participent à la construction du sens de l'œuvre. Une même scène peut ainsi produire des effets différents selon les choix de l'acteur et du metteur en scène. Une réplique prononcée avec ironie ne possède pas la même signification que la même réplique exprimée avec colère ou tristesse.

Il faut donc distinguer deux niveaux complémentaires : le texte propose une organisation verbale de l'action, tandis que la représentation lui donne une forme concrète, visuelle, sonore et corporelle.

4.1.3. L'action dramatique

L’action dramatique désigne l’ensemble des événements, des décisions et des oppositions qui structurent une pièce de théâtre. Elle se développe généralement à partir d’une situation initiale dans laquelle un personnage poursuit un objectif ou se trouve confronté à un problème.

Le déroulement de l’action peut comprendre plusieurs étapes :

1. La situation initiale : présentation des personnages, du lieu, du contexte et des circonstances de départ.
2. L’élément déclencheur : événement qui perturbe la situation initiale et provoque une transformation.
3. Le développement du conflit : succession d’obstacles, de confrontations, de révélations et de décisions.
4. Le dénouement : résolution du conflit, échec des personnages, transformation de la situation ou maintien d’une tension non résolue.

Cette organisation constitue un modèle général, mais elle ne s’applique pas systématiquement à toutes les pièces. Certaines œuvres contemporaines abandonnent la progression linéaire, fragmentent l’action, multiplient les retours en arrière ou présentent des scènes sans résolution définitive.

L’action dramatique repose fréquemment sur le conflit. Celui-ci peut opposer deux personnages, un individu et la société, un personnage et lui-même, ou encore des valeurs contradictoires. Le conflit est essentiel parce qu’il crée une tension qui incite le spectateur à s’interroger sur la suite des événements.

À retenir : le texte dramatique est une œuvre écrite destinée principalement à la représentation. Son sens se construit à travers les paroles des personnages, les indications scéniques, l’organisation de l’action et les choix de mise en scène.

4.2. Les composantes et les conventions du texte dramatique

Le texte dramatique possède des composantes spécifiques qui permettent d’organiser les prises de parole, de guider la représentation et de construire les relations entre les personnages. Certaines appartiennent à la structure écrite de la pièce, tandis que d’autres correspondent à des conventions de jeu et de communication propres au théâtre.

4.2.1. La réplique

La réplique est une intervention verbale attribuée à un personnage. Elle peut être très courte, se limiter à un mot ou à une phrase, ou prendre la forme d'une intervention plus longue.

Les répliques remplissent plusieurs fonctions :

- faire avancer l'action ;
- transmettre une information ;
- exprimer une émotion ;
- formuler une demande ou un refus ;
- convaincre, menacer, accuser ou rassurer un autre personnage ;
- révéler indirectement les intentions du locuteur.

La longueur d'une réplique et la manière dont elle est formulée contribuent à caractériser le personnage. Des phrases courtes et répétées peuvent traduire l'agitation, la colère ou l'urgence. À l'inverse, une intervention longue peut manifester une volonté de convaincre, de justifier une décision ou de raconter un événement antérieur.

Il ne faut cependant pas interpréter automatiquement la longueur d'une réplique comme un indice psychologique précis : son sens dépend toujours du contexte de la scène.

4.2.2. Le dialogue

Le dialogue est un échange de paroles entre deux personnages ou davantage. Il constitue l'une des principales formes d'organisation du texte dramatique.

Le dialogue ne sert pas uniquement à transmettre des informations. Il constitue également une action verbale : les personnages agissent par la parole lorsqu'ils interrogent, accusent, négocient, ordonnent, promettent ou tentent de manipuler leurs interlocuteurs.

On peut notamment distinguer :

- Le dialogue informatif : il apporte des renseignements nécessaires à la compréhension de l'action.
- Le dialogue conflictuel : il met en évidence une opposition entre les personnages.
- Le dialogue argumentatif : les interlocuteurs développent des arguments pour défendre des positions différentes.

- Le dialogue comique : il repose sur les malentendus, les réponses inattendues, les répétitions ou les décalages entre les propos et la situation.
- Le dialogue affectif : il exprime des sentiments tels que l'amour, la peur, la jalousie ou la déception.

Le dialogue peut également révéler ce que les personnages pensent les uns des autres. Les interruptions, les questions sans réponse, les hésitations ou les changements de sujet peuvent signaler des tensions et des rapports de domination.

4.2.3. Le monologue

Le monologue est une intervention relativement développée dans laquelle un personnage parle seul sur scène ou semble s'adresser à lui-même. Il permet de présenter des réflexions, des émotions, des hésitations ou des décisions qui ne sont pas nécessairement exprimées dans un dialogue.

Le monologue peut remplir plusieurs fonctions :

- Une fonction psychologique : il donne accès aux pensées et aux sentiments d'un personnage.
- Une fonction délibérative : le personnage examine plusieurs possibilités avant de prendre une décision.
- Une fonction informative : il apporte au public des informations utiles à la compréhension de l'action.
- Une fonction dramatique : il annonce une décision importante ou prépare un événement.
- Une fonction expressive : il permet au personnage de manifester sa souffrance, sa joie, sa peur ou son désespoir.

Il est important de distinguer le monologue du simple fait de parler longtemps. Le monologue se caractérise surtout par la situation d'énonciation : le personnage ne participe pas à un échange ordinaire avec un interlocuteur présent.

4.2.4. L'aparté

L’aparté est une parole prononcée par un personnage et conventionnellement considérée comme non entendue par les autres personnages présents sur scène, alors que le public peut l’entendre.

Il crée ainsi une relation particulière entre le personnage et le spectateur. Le public reçoit une information que les autres personnages ignorent, ce qui peut produire de l’ironie, du suspense ou un effet comique.

Il convient de ne pas confondre l’aparté et le monologue. Le monologue constitue une intervention développée dans laquelle le personnage parle seul ou semble s’adresser à lui-même. L’aparté est généralement plus bref et repose sur une convention théâtrale précise : les autres personnages sont supposés ne pas entendre les paroles prononcées.

4.2.5. Les didascalies

Les didascalies sont les indications écrites par l’auteur pour préciser certains aspects de la représentation. Elles sont généralement distinguées des répliques par leur présentation typographique, par exemple au moyen de parenthèses, d’italiques ou de lignes séparées.

Elles peuvent concerner :

- Les personnages : leur âge, leur apparence, leur attitude ou leur état émotionnel.
- Les gestes et les déplacements : entrer, sortir, s’asseoir, reculer ou tendre la main.
- La voix : parler à voix basse, crier, hésiter ou marquer une pause.
- Le décor et l’espace : description du lieu, disposition des objets et organisation de la scène.
- Le temps : indications relatives au moment de la journée ou à une transition temporelle.
- Les sons et la lumière : bruit, musique, obscurité ou éclairage particulier.

On distingue notamment les didascalies initiales, qui peuvent présenter les personnages, le lieu et les conditions générales de la scène, des didascalies intégrées, qui accompagnent les dialogues et précisent la manière dont une réplique doit être prononcée ou interprétée.

La didascalie indique des gestes et une attitude qui orientent l’interprétation de la réplique. Elle suggère une situation émotionnelle, sans nécessairement en expliciter toutes les raisons.

Dans la pratique théâtrale, le metteur en scène peut interpréter les didascalies de différentes manières, dans le respect ou dans la transformation de la proposition dramaturgique. Les indications écrites constituent donc un cadre de représentation, mais elles ne déterminent pas toujours entièrement les choix scéniques.

4.2.6. Le conflit dramatique

Le conflit dramatique est une opposition qui crée une tension et contribue au développement de l'action. Il peut être visible, lorsqu'il prend la forme d'une confrontation directe, ou plus discret, lorsqu'il repose sur des intérêts contradictoires, des informations cachées ou des hésitations intérieures.

On peut distinguer plusieurs types de conflits :

Type de conflit	Caractéristiques	Exemple
Conflit interpersonnel	Opposition entre plusieurs personnages	Deux amis se disputent une responsabilité.
Conflit intérieur	Opposition entre les désirs, les devoirs ou les valeurs d'un personnage	Un personnage hésite entre sa loyauté familiale et ses convictions.
Conflit social	Opposition entre un individu et les règles ou les normes de la société	Un personnage conteste une injustice sociale.
Conflit politique	Opposition portant sur le pouvoir, l'autorité ou les décisions collectives	Des citoyens contestent une décision imposée par les dirigeants.
Conflit familial	Tensions liées aux relations, aux attentes ou aux intérêts familiaux	Des membres d'une famille s'opposent à propos d'un héritage.

Le conflit ne se manifeste pas nécessairement par une dispute. Le silence, le refus de répondre, la dissimulation d'une information ou une décision inattendue peuvent également renforcer la tension dramatique.

L'analyse du conflit suppose donc d'identifier les personnages concernés, leurs objectifs respectifs, les obstacles rencontrés et les conséquences de leurs choix.

4.2.7. L'acte et la scène

L'acte et la scène sont deux unités traditionnelles de structuration de la pièce théâtrale.

L’acte correspond à une grande division de la pièce. Dans le théâtre classique, il peut marquer une étape importante de l’action ou une évolution de la situation dramatique.

La scène constitue une division plus restreinte. Dans le théâtre traditionnel, le changement de scène est fréquemment associé à l’entrée ou à la sortie d’un personnage, mais les conventions varient selon les œuvres et les périodes.

Les pièces classiques comportent souvent une organisation régulière en plusieurs actes, tandis que certaines pièces modernes ou contemporaines adoptent une structure différente : scènes brèves, tableaux successifs, actes supprimés ou action fragmentée.

Il faut ainsi éviter de considérer le découpage en actes et en scènes comme une règle universelle. Il s’agit de conventions historiques qui évoluent avec les pratiques dramaturgiques.

À retenir : la réplique, le dialogue, le monologue, l’aparté, les didascalies, le conflit dramatique, l’acte et la scène sont des éléments importants pour comprendre l’organisation du texte théâtral. Leur fonction doit toujours être interprétée en relation avec le contexte et la progression de l’action.

Références bibliographiques

1. Biet, Christian, et Triau, Christophe. (2006). Qu’est-ce que le théâtre ? Paris : Gallimard.

2. Molière. (2008). Le Tartuffe. Présentation, notes, dossier et bibliographie par Bénédicte Louvat-Molozay. Paris : Flammarion, coll. « GF », n° 1376.

3. Pavis, Patrice. (2002). Dictionnaire du théâtre. Paris : Armand Colin.

4. Université Laval. (s. d.). « Le Tartuffe ». Portail Littérature, répertoire de séquences didactiques. https://www.portail-litterature.fse.ulaval.ca/repertoire-de-sequences-didactiques/le-tartuffe

5. Ubersfeld, Anne. (1996). Lire le théâtre I. Paris : Belin.

TD 5

Objectifs :

- Distinguer les indications scéniques et expliquer leur contribution à la représentation.
- Étudier les personnages : apparence, attitude et état émotionnel.
- Etudier le rythme de la scène et la fonction des événements sonores.

Support : Victor Hugo, Ruy Blas, acte III, scène 5 —

Activité 1.

À partir de l'acte III, scène 5, relevez les indications qui concernent les éléments suivants.

Catégorie	**Éléments à rechercher**
Personnages	
Gestes et déplacements	
Voix	
Décor et espace	
Temps	
Sons et silence	

Activité 2. Comparaison de Ruy Blas et de Don Salluste

Complétez le tableau en vous appuyant sur les didascalies et les répliques de la scène.

Critères	**Ruy Blas**	**Don Salluste**
État émotionnel dominant	…	…
Attitude corporelle	…	…
Manière de parler	…	…
Rapport au pouvoir	…	…
Réaction face à l'autre	…	…
Évolution au cours de la scène	…	…

Activité 3. Le texte contient des indications de parole à voix basse et des événements scéniques liés à l'arrivée des conseillers. À partir de ces éléments, proposez une interprétation sonore.

- À quels moments un silence pourrait-il renforcer la tension ?
- Quel effet produirait le bruit de la porte qui s'ouvre ?
- Pourquoi la voix de Don Salluste pourrait-elle changer lorsqu'il s'adresse publiquement à Ruy Blas ?